

Chers Partenaire de L'Action Plus de l'Estrie

Avis de convocation

Le Conseil d'administration de *L'Action Plus de L'Estrie* vous invite à participer à son assemblée générale annuelle, qui se tiendra **lundi le 23 septembre 2024 à 18H00 au Carrefour Accès-Loisir, 172 Élane-C. Poirier, Sherbrooke. L'ouverture des portes sera à 17H00.**

Lors de cette assemblée générale, il vous sera possible de prendre connaissance des réalisations de notre organisme pour l'année 2023-2024. De plus, nous regarderons ensemble les perspectives pour 2024-2025.

Votre présence à cette assemblée générale annuelle, en plus d'être nécessaire pour assurer une bonne santé démocratique à notre organisme, vous permet, si vous le désirez, d'apporter du vôtre en participant à l'un des comités ou, encore, en siégeant à l'un des postes vacants au conseil d'administration.

Nous vous demandons de **confirmer votre présence avant le 13 septembre 2024** en communiquant par téléphone au 819-564-4418, poste 3 ou par courriel à info@lactionplusdelestrie.org.

Seuls les membres en règle pourront exercer leur droit de vote. Pour être en règle, il s'agit de posséder la carte de membre valide avant l'assemblée générale annuelle et l'avoir en sa possession.

Nous espérons sincèrement vous rencontrer lors de cette activité annuelle et demeurons disponibles pour répondre à toute question concernant le déroulement de l'assemblée générale.

Un repas vous sera servi

*****Veillez noter que l'inscription est obligatoire*****

Solidairement vôtre.

Au plaisir de vous rencontrer,

Jean-Yves Simard

Président du conseil d'administration

Ordre du jour 23 septembre 2024

Assemblée générale annuelle

1. Ouverture d'Assemblée

- 1.1 Accueil, mot de bienvenue
- 1.2 Vérification du quorum
- 1.3 Nomination pour l'animation et le secrétariat
- 1.4 Présentation des membres du conseil d'administration

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 septembre 2023

4. Présentation, étude et adoption du rapport annuel des activités 2023-2024

5. Présentation, étude et adoption du plan d'action

6. Finances

6.1 Présentation, étude et adoption des états financiers pour la période du 1er août 2023 au 31 juillet 2024

6.2 Présentation, étude et adoption des prévisions budgétaires 2024-2025

6.3 Mandat pour la nomination d'une vérificatrice ou d'un vérificateur comptable

----- Pause -----

7. Élections

7.1 Nomination à la présidence d'élection et au secrétariat d'élection

7.2 Élection des membres du conseil d'administration

8. Annonce des participations dans les comités

9. Varia

10. Appréciation de la rencontre

11. Levée de l'Assemblée